



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE RACINE

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Racine, qu'une séance extraordinaire du conseil sera tenue le jeudi 16 décembre 2021, à 19 h au 136 route 222 à Racine.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2022
4. Adoption du plan triennal en immobilisation 2022-2024
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance spéciale porteront exclusivement sur le budget, le tout conformément à l'article 956 du Code municipal.

DONNÉ à Racine le 2 décembre 2021.

Lyne Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière

Avis public

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Lyne Gaudreau, Directrice générale et secrétaire-trésorière, de la Municipalité de Racine, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis public en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil le 2 décembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce deuxième jour du mois de décembre deux mille vingt-et-un.

Lyne Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière